



Bruxelles, le 12 janvier 2021

**Note à l'attention de Monsieur Johannes HAHN,
Commissaire en charge du Budget et des Ressources humaines**

**Objet : Demande d'une réunion de dialogue social concernant la situation des
collègues Agents contractuels**

En premier lieu, les OSPs soussignées, en intersyndicale, réitèrent les engagements pris sur la mise en œuvre des ajustements concernant le reclassement à taux plus élevé, ce qui en pratique diminuerait le temps d'attente dans le grade (diminuer les « fourchettes de reclassement ») suite à la réunion du Dialogue Social de 2018 concernant les recommandations du CCP (note du CCP à la Directrice Générale des RH du 17/01/2018) relatif au reclassement des agents contractuels 3bis et vu l'accord politique sur ce sujet.

En second lieu, les OSPs soulignent, en particulier, l'importance d'avancer sur des points essentiels en faisant référence aux conclusions de la réunion de conciliation avec le Commissaire OETTINGER du 06/04/2017, afin de tirer le bilan de la DGE, voire, d'adapter des modifications nécessaires et de corriger des problèmes opérationnels.

1. Perspectives de carrière :

- Engagement d'une partie des AC, notamment ceux à durée indéterminée, sur des postes AT, sur base du mérite et de l'intérêt des services. Ce passage pourrait leur permettre de participer dans un second temps, sur base de procédures de sélection rigoureuses, à des concours de titularisation ouverts aux AT annuellement.
- Préservation des droits acquis suite à la mobilité entre groupes de fonction, entre services, y compris au niveau interinstitutionnel, tel que mis en œuvre aujourd'hui notamment entre la Commission et les Agences exécutives
- Généralisation sur tous les lieux de travail de la Commission du screening des postes AC3bis, tel que pratiqué au Luxembourg

2. Gestion des talents

- Actions spécifiques de revalorisation des carrières pour les AC seniors à durée indéterminée, notamment en délégation où ils sont déjà employés dans le groupe de fonction le plus élevé, FG IV.
- Organisation régulière et prévisible des concours internes ouverts aux agents contractuels
- Mobilité accrue de tous les ACs (3bis et 3ter) par :

- la possibilité aux ACs d'être invités à passer des tests EPSO (CAST Permanent) pour le GF supérieur
- la mise en place rapide du marché de l'emploi des ACs et une meilleure visibilité des postes vacants

Nous espérons pouvoir initier dans les meilleurs délais le Dialogue Social concernant des points mentionnés au préalable et nous souhaitons qu'une telle réunion permettra à la Commission de prendre à nouveau des engagements politiques et assurer leur mise en œuvre rapide.

Les OSPs signataires

C. Sebastiani	Ł. Wardyn	N. Mavraganis	G. Vlandas	S. Stefanidis
Alliance	Generation 2004	USF	H. Conefrey U4U/USHU/RS	FFPE

Copie : Mme G. Ingestadt, DG HR

MM Ch. Levasseur, Ch. Roques, E. Sakkers, L. Duluc, DG HR